

Nos conseils, nos offres

POUR CHOISIR

**VOTRE AVENIR  
PROFESSIONNEL**

Outil TPE/PME



# Taxe d'apprentissage 2020

# Outil à destination des TPE/PME

- Cet outil permet de :
  - **Calculer le montant de la part libératoire de 13% ;**
  - **D'effectuer la répartition entre établissements et organismes habilités ;**
  - **Editer les bordereaux de versement**
  - **En complément, un modèle de reçu libératoire, adressé aux entreprises à réception du versement.**

## Feuille 1 : calcul du montant de la part libératoire

Destiné principalement aux TPE/PME, ce classeur Excel est extrait d'un "kit" réalisé par l'OPCO Constructyts.

Outre le calcul de la part libératoire, ce classeur offre la possibilité, à travers différentes feuilles, de gérer la répartition entre plusieurs établissements et d'éditer les bordereaux de versement afférents (nb : l'édition des bordereaux de versement est, au sens graphique, minimaliste).

Compléter le bloc "VOTRE ENTREPRISE" n'est nécessaire que pour utiliser cette dernière fonction. (cf pages suivantes).

Ce classeur, peut permettre aux entreprises, et notamment aux structures de taille modeste, de verser aisément à votre établissement la part libératoire.

NB : Sont exonérées de cette part libératoire de 13%, les structures dont la masse salariale n'excède pas 109 528 € et ayant employé au moins & apprenti.

Déductions : voir annexe.

FORMULAIRE DE VERSEMENT DES 13% DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2019			
A REGLER AVANT LE 30 JUIN 2020			
VOTRE ENTREPRISE			
SIRET SIEGE	345 567 678		
RAISON SOCIALE	STE TAXEAPP		
ADRESSE	RUE ROYALE		
CODE POSTAL	45000	VILLE	ORLEANS
CODE NACE	21209	IDCC N°	9999
Personne à contacter	Jean DURAND		
TEL	02 38 21 21 22	EMAIL @	jeandurand@taxeapp.com
MASSE SALARIALE ET EFFECTIFS 2019			
EFFECTIF MOYEN 2019	17	MASSE SALARIALE 2019	A 654 783 €
<i>La masse salariale à prendre en compte est celle des établissements situés en dehors de l'Alsace Moselle. Il n'y a pas de 13% dans ces départements.</i>			
Avez-vous employé un apprenti en 2019?			OUI
CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE			
TAXE BRUTE	A * 0,68%	B	4 452,52 €
MONTANT DES 13%	B * 13%	C	578,83 €
DEDUCTIONS	(voir notice)	D	
MONTANT DES 13% A REGLER (C-D)		E	578,83 €
TOTAL A REGLER		F	578,83 €

## Feuille 2 : répartition du montant de la part libératoire

Cette seconde feuille offre la possibilité de répartir la part libératoire entre plusieurs établissements et organisme.

Le montant global à régler au titre des 13%, comme le montant maximum pouvant être octroyé aux organismes habilités, sont générés automatiquement d’après les informations portées sur la feuille précédente.

Le bouton “Contrôle de cohérence” permet de vérifier que le montant total est alloué, le bouton “Editer les bordereaux Ecoles” génère un bordereau individuel pour chaque établissement et organisme.

REPARTITION ET CHOIX DES ECOLES								
RAPPEL DU MONTANT TOTAL A REGLER AU TITRE DES 13%								578,83 €
Montant maximum a attribuer aux organismes habilités par arrêté								173,65 €
UAI ECOLE	ECOLE	ADRESSE	CP	VILLE	HABILITATION	MODE DE REGLEMENT	REPARTITION %	MONTANT A VERSER
999999Z	LYCEE Z	RUE LOUIS XI	57340	VENET	PREFECTURE	CHEQUE	30%	173,65 €
888888Z	LYCEE Y	RUE LOUIS XV	67890	MANET	PREFECTURE	VIREMENT	35%	202,59 €
777777Z	LYCEE V	RUE LOUIS XVI	83456	MONET	PREFECTURE	CHEQUE	5%	28,94 €
	ASSO R	RUE CHARLES X	75005	PARIS	ARRETE	VIREMENT	30%	173,65 €
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
							0%	
TOTAL ECOLE PREFECTURE								405,18 €
TOTAL ORGANISMES ARRÊTE								173,65 €
TOTAL GENERAL								578,83 €
Contôle de cohérence								
NOTICE	CALCUL	TABLEAU DE REPARTITION	Modèle	LYCEE Z	LYCEE Y	LYCEE V	ASSO R	

Editer les bordereaux écoles

Réinitialiser

Génère un bordereau individuel pour chaque établissement et organisme.





## DAFPIC

Délégation Académique  
à la Formation Professionnelle  
Initiale et Continue

02 38 83 48 20

ce.dafpic@ac-orleans-tours.fr

2 rue du Carbone

CS 80017 – 45072 Orléans Cedex 2

## GIP FTLV-IP

Formation Tout au Long de la Vie –  
Insertion Professionnelle

02 38 83 48 20

ce.dafpic@ac-orleans-tours.fr

Retrouvez-nous sur

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr>

### GRETA VAL DE LOIRE

15 établissements  
41 formations en apprentissage  
11 sites permanents

**Siège Greta**

Lycée Grandmont

6 avenue de Sévigné – CS 40411

37204 Tours Cedex 3

02 47 21 00 01

greta-vdl@ac-orleans-tours.fr

### GRETA CŒUR 2 LOIRE

13 établissements  
32 formations en apprentissage  
12 sites permanents

**Siège Greta**

Lycée Voltaire

3 avenue Voltaire

45072 Orléans

02 38 49 12 12

greta-c2l@ac-orleans-tours.fr

### GRETA BERRY

8 établissements  
32 formations en apprentissage  
8 sites permanents

**Siège Greta**

Lycée Blaise Pascal

27 boulevard Blaise Pascal – BP 569

36019 Châteauroux

02 54 08 20 80

gretaberry@ac-orleans-tours.fr

